

Rapport n°8 :

**Pôle fédératif de recherche et de formation en Santé publique BFC :
Demande de subvention à la Région – Conventions de reversement
(AAP 2021 et poste IGE)**

| | |
|---|---|
| Rapporteur (s) : | Pascal NEIGE, Vice-Président de la Recherche |
| Service – personnel référent | Directrice : Claudia LAOU-HUEN Directrice de la Recherche et des Études Doctorales Rédactrice : Hélène CLEAU-ANDRE Responsable du Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC |
| Séance du Conseil d'administration | 18 novembre 2021 |

| | |
|--|-------------------------------------|
| Pour délibération | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Pour échange/débat, orientations, avis | <input type="checkbox"/> |
| Pour information | <input type="checkbox"/> |
| Autre | <input type="checkbox"/> |

1 – Point budgétaire concernant le Pôle de santé publique BFC

Les missions du Pôle

Le Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique (dénommé le Pôle) est porté par 9 promoteurs : l'Agence Régionale de Santé BFC, la Région Bourgogne-Franche-Comté, Université Bourgogne-Franche-Comté, l'Université de Bourgogne, l'Université de Franche-Comté, les deux Centres Hospitaliers Universitaires de Besançon et de Dijon et l'assurance maladie, régime général et agricole (DRSM BFC et ARCMSA BFC).

Trois objectifs sont assignés à ce Pôle :

- Impulser et soutenir des projets de recherche mis en oeuvre en réponse aux enjeux de santé publique liés aux territoires et populations de Bourgogne-Franche-Comté ;
- Concourir au transfert et à la valorisation des connaissances acquises, à destination de tous ;
- Développer largement l'offre de formation dans ce domaine spécifique de la santé publique.

2 – Demande de subvention auprès de la Région

Le Pôle (par le biais d'UBFC qui en assure le portage) bénéficie du soutien de la Région depuis sa création, notamment par l'attribution d'une subvention annuelle.

Afin de poursuivre ses activités, **il est demandé à la Région de renouveler son soutien par l'attribution d'une subvention d'un montant de 64 000€ pour l'exercice 2022.** Cette dotation permettra de développer les activités du Pôle, notamment dans l'animation des groupes de travail (formation initiale, santé maternelle & périnatalité, santé-environnement) avec l'objectif d'aboutir à des réalisations concrètes (dépôt de projets de

recherche, accès à des données pour la formation en santé publique) permettant le transfert de connaissances scientifiques auprès d'acteurs et de décideurs (collectivités territoriales, étudiants, acteurs de santé publique) et la valorisation de la recherche auprès des usagers.

3 – Présentation et financement des lauréats de l'édition 2021 de l'AAP régional de recherche en santé publique

Le Pôle lance chaque année un Appel A Projets (AAP). La dotation globale de l'AAP 2021 s'élève à 80 000 € (délibération 2021.CA.03 portant adoption du budget initial 2021 d'UBFC) pouvant couvrir des dépenses de fonctionnement, investissement (limitées à 15% du montant alloué par projet) ou de ressources humaines.

La somme est répartie entre les différents projets retenus à l'issue du processus de sélection selon les modalités définies dans le règlement validé par le CA d'UBFC (délibération 2020.CA.06 portant approbation des modalités de versement des subventions par arrêté du Président d'UBFC pour les montants inférieurs à 23 000 €).

Pour sa troisième édition de l'AAP, le Pôle a reçu 6 projets. La commission d'évaluation qui s'est tenue le 16/09/21 a statué sur le financement de quatre projets présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Récapitulatif des projets lauréats

| Porteur de projet | Titre | Institution | Partenaire | Montant attribué | Coût total du projet |
|-------------------|---|-------------------------|--|------------------|----------------------|
| Alexandra LAURENT | COPRéa - COnsultation médico-psychologique Post-Réanimation | Université de Bourgogne | CHU Dijon-Bourgogne (réanimation), Université Paris 8, CH Châlon sur Saône | 25 500 | 177 180 |
| Delphine DURAND | PA&SE - Pairs-aidants et Savoir expérientiel : quelle légitimité et quelle intégration au sein des structures ? | IREPS BFC | IRTESS, LIR3S, Groupe de Représentations Mutuelles | 18 814 | 20 814 |
| Frédéric MAUNY | InTeRiM - Développement d'un Indicateur Territorial de Risque Multiple en milieu urbain | CHU Besançon | Université de Franche-Comté, ATMO BFC | 11 428 | 26 428 |
| Camille LEVEL | SeDEN - Extension du dépistage néonatal et intégration potentielle du séquençage haut-débit dans ce dépistage : débats, perspectives, et points de vue dans le système de santé français. | CHU Dijon-Bourgogne | Société française de dépistage néonatal, université de Bourgogne, FHU Translab | 24 258 | 141 500 |
| TOTAL | | | | 80 000 € | 188 742€ |

Conformément au Règlement de l’AAP du Pôle (Délibération 2020.CA.06) :

- les montants inférieurs à 23 000 euros ont fait l’objet d’une décision attributive signée par le Président d’UBFC
- **les 2 projets d’un montant supérieur à 23 000 € font chacun l’objet d’une convention de reversement de fonds pour le projet COPRéa porté par Alexandra LAURENT (uB) le projet SeDEN porté par Camille LEVEL (CHU Dijon Bourgogne).**

4 – Convention de reversements de fonds dans le cadre du recrutement d’un IGE par l’Université de Franche-Comté

Le déploiement des activités du Pôle comprenait dès 2018, le souhait d’une implication des deux universités régionales et des deux CHU par l’attribution de postes d’Assistants Hospitalo-Universitaires dédiés à la santé publique.

Depuis le 1^{er} novembre 2020, un poste d’Assistant Hospitalo-Universitaire (AHU) est officiellement alloué à la santé publique à l’université de Bourgogne. Une convention de reversement de fonds entre UBFC et le CHU Dijon-Bourgogne (délibération 2020.CA.81) permet d’assurer la prise en charge salariale du 0,5 ETP hospitalier.

En l’absence d’un poste d’AHU alloué à la santé publique en Franche-Comté et avec l’accord de l’Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté, la somme dédiée à cette prise en charge en 2021 (33 000€) sera mobilisée pour **recruter un ingénieur d’études qualifié en santé-environnement afin de renforcer l’équipe opérationnelle du Pôle**. Les conditions de recrutement sont celles d’un ingénieur d’études indice 390 pour une durée de 10 mois.

Le recrutement sera effectué par l’université de Franche-Comté au plus tard le 1^{er} décembre 2021 et le poste sera basé à l’UFR Santé. La prise en charge salariale effectuée par le Pôle permet de couvrir l’intégralité du recrutement dans la limite de 33 000 €.

Le courrier adressé à la Présidente de l’Université de Franche-Comté se trouve **en annexe 2**.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d’administration de bien vouloir délibérer sur :

- **la demande d’une subvention de 64 000€ auprès de la Région pour assurer la poursuite des activités du Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC en 2022 ;**
- **les deux conventions de reversement de fonds aux lauréats de l’AAP 2021 du Pôle (25 500 € à l’uB, 24 258 € au CHU Dijon-Bourgogne) ;**
- **la convention de reversement de fonds entre UBFC et UFC afin de financer un poste d’IGE santé environnement dédié aux activités du Pôle.**

Annexe n° 1 : Courrier adressé à la Région

Besançon, le 20 octobre 2021

Dossier suivi par :

*Hélène Cléau-André
Responsable du Pôle fédératif de recherche
et de formation en santé publique
Bourgogne-Franche-Comté*

*helene.cleau-andre@ubfc.fr
06.33.85.03.91*

Le Président d'UBFC

à

Madame la Présidente
Région Bourgogne-Franche-Comté
4 square Castan
CS 51 857
25 031 BESANCON CEDEX

Objet : Demande de soutien au Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté - exercice 2022

Madame la Présidente,

Le Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté, porté conjointement par la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC), l'Université de Franche-Comté, l'Université de Bourgogne et les deux CHU de Besançon et de Dijon, et l'assurance maladie (régime général et agricole), a pour ambition de favoriser les rapprochements entre chercheurs, décideurs et acteurs de terrain dans le champ de la santé publique.

En 2021, vous avez renouvelé votre soutien à ce projet par l'implication fidèle de vos équipes et un engagement financier à hauteur de 64 000€, ce dont nous souhaitons vivement vous remercier.

Ainsi, l'équipe du Pôle a continué à mener des travaux à dimension multi-partenaire en lien avec les thématiques définies par le séminaire inaugural (novembre 2018) et reconduites par les comités stratégique et scientifique et d'orientation du Pôle via notamment :

- Le lancement du 3^{ème} appel à projet de recherche
- L'animation des instances (Comité stratégique, Conseil scientifique et d'orientation, Commission d'évaluation des projets)
- La poursuite des groupes de travail (formation initiale, santé maternelle & périnatalité, santé environnement) avec :
 - Le financement d'un projet de recherche par la Région pour le projet ARTEMYS porté par le groupe santé maternelle,
 - La mise en place d'un groupe de relecture régional permettant de mettre à disposition de l'ensemble des IFSI des contenus pédagogiques créés à l'université de Franche-Comté et à l'université de Bourgogne ;
 - La tenue de « P'tit déj santé-environnement » le premier jeudi du mois permettant de nouer un dialogue entre chercheurs, acteurs et décideurs en BFC ;
 - La réalisation d'un recensement des recherches en santé environnement et leur mise à disposition prochaine sur le portail e-SET

- Le développement d'actions de communication (inscription dans la durée de la newsletter « Infos Pôle », publication du site internet) ; communication scientifique au congrès de la Société Francophone de Santé Publique BFC (le 14 octobre 2021) ; publication du site internet du Pôle
- La participation à l'organisation de manifestations scientifiques dont la 18^{ème} Université d'été francophone en santé publique, le webinaire « Penser la Pandémie », et la journée annuelle du Pôle qui aura lieu le 03 décembre 2021.

Pour l'année 2022 sont envisagées les actions

- Lancement du 4^{ème} appel à projets ;
- Poursuite de l'animation des groupes de travail ;
- Mise en place de formations à la recherche ;
- Organisation d'ateliers d'échanges pour les professionnels et de valorisation des travaux auprès du public (*activité prévue en 2021 et reportée*)
- Action de courtage de connaissances, notamment dans le champ santé-environnement (dans la lignée des projets financés par l'AAP du Pôle depuis 2019)
- 3^{ème} journée annuelle bilan/perspectives en fin d'année.

Par la présente, nous nous permettons de solliciter de nouveau le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour l'année 2022, notamment par l'attribution d'une subvention à hauteur de 64 000€, le financement étant assuré en partie par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, pour un montant annoncé de 169 000€.

A l'appui de cette demande vous trouverez ci-joint le budget prévisionnel de l'exercice 2022. La présente demande de subvention sera présentée au Conseil d'Administration d'UBFC prévu le 18 novembre 2021. La délibération afférente sera adressée à vos services dès que possible.

Restant à votre disposition pour échanger plus avant à ce sujet et vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos respectueuses salutations.

Dominique GREVEY
Président d'UBFC

Annexe n° 2 : Courrier adressé à la Présidente de l'UFC le 11.10.21

Besançon, le 06 octobre 2021

UBFC
32, avenue de l'Observatoire
25000 Besançon

Pôle fédératif de recherche et de formation
en santé publique de Bourgogne-Franche-Comté

Affaire suivie par Hélène Cléau-André
Responsable du Pôle
☎ 06.33.85.03.91
E-mail : Helene.Cleau-Andre@ubfc.fr

Le Président d'UBFC

à

Madame la Présidente
Université de Franche-Comté
1 rue Goudimel
25000 Besançon

Référence à rappeler PSP.IGE.2021

Objet : Attestation de présence de fonds disponibles pour un reversement d'UBFC à l'UFC pour le recrutement d'un IGE.

Madame la Présidente,

Le Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté, associant la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC), l'Université de Franche-Comté, l'Université de Bourgogne, les deux CHU de Besançon et de Dijon, ainsi que l'assurance maladie (régime général et agricole), a pour ambition de favoriser les rapprochements entre chercheurs, décideurs et acteurs de terrain dans le champ de la santé publique.

Lors de la création du Pôle en 2019, il a été entendu entre les partenaires qu'il serait créé deux postes d'Assistants hospitalo-universitaires (AHU), l'un à l'Université de Bourgogne, l'autre à l'Université de Franche-Comté, financés par le Pôle et dédiés à ses activités. Ces postes devaient proposer une valence universitaire forte, leur partie hospitalière étant réalisée auprès du Pôle.

Le poste d'AHU au sein de l'Université de Franche-Comté n'ayant jamais été pourvu, il a fait l'objet d'une requalification en poste d'Ingénieur d'étude (IGE) à recruter pour 10 mois à partir du 1er novembre 2021.

Le nouveau poste d'IGE devant être ouvert doit être présenté à la commission de recrutement de l'Université de Franche-Comté en octobre 2021 et il est prévu que le Pôle, à travers UBFC, le finance à hauteur de 33 000 euros.

Pour faciliter l'ouverture du poste susmentionné par la commission de recrutement de l'Université de Franche-Comté, et dans l'attente de la validation par le CA d'UBFC du 18 novembre 2021 de la convention de reversement entre nos deux établissements, je confirme par la présente que le budget initial 2021 d'UBFC fait notamment apparaître une allocation de 33 000 euros au Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique de Bourgogne Franche-Comté pouvant être reversée à l'Université de Franche-Comté pour participer à un recrutement (délibération CA.2021.03).

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes salutations distinguées.

M. Dominique Grevey
Président d'UBFC

